"Sinistrès de la sécheresse : après le débat au Sénat"

Publication : jeudi 23 décembre 2010 13:46

JEAN-PIERRE SUEUR, SENATEUR : «Sinistrés de la sécheresse : après le débat au Sénat»

Sous ce titre, Jean-Pierre ueur, sénateur du Loiret, ous prie d'insérer :

«A quoi servent les rapports arlementaires ? Voilà une uestion que l'on pourrait se oser à la suite du débat qui eu lieu au Sénat, jeudi 16 écembre. Une fois de plus e doit être la cinquième ou sixième...) j'ai défendu, en éposant trois amendements, s conclusions du rapport éta- l par le groupe de travail de commission des finances, résidé par Eric Doligé et dont s rapporteurs étaient Jean- laude Frécon et Fabienne eller, au sujet des sinistres us à la sécheresse de 2003.

Ce rapport, adopté par la ommission des finances, réconisait une enveloppe nanière supplémentaire, près celle que nous aviens u obtenir en 2006, qui s'est évélée notoirement insuffi- ante pour faire face au lourd réjudice subi par nombre de oncitoyens qui constatent les ssures qui s'élargissent dans s murs de leur pavillon et s dégredations qui se mul- plient, de la cave au grenier.

Cette demande était d'au- ant plus justifiée que les econnaissances des com- nunes sinistrées au titre de a loi sur les catastrophes giques ne se sont pas a tées des considérations... politiques ! Toujours est-il M. Baroin fut le cinqui ou sixième ministre à o ser une fin de non-recevo l'un de mes amendeme reprenant cette recomma tion de la commission citée. Je le regrette pour sinistrés du Loiret, pour l associations et tout par libérement pour M. Cl Naquin, qui a défendu cause avec autant de tén que de détermination. Il à tirer les conséquences qui s'est passé pour m en œuvre des procéd de réparation des préju mieux appropriées et su plus justes, et aussi pour riser la prévention et l' mation donnée aux maire les risques liés à la géol ce à quoi Nathalie Kóci Morlzot s'est engagée au de moi lors du débat sur de Finances pour 2011.

Maigre consolation, à l'un de mes amenden reprenant une autre re mandation de la commis le gouvernement s'est en à ce que le reliquat de la tion de 218,5 millions ros affectée en 2006, so million d'euros, soit é vement attribué dans l'a

Phoca PDF